

CONTENU DES MODULES PROPOSES :

Un module égale 7 séances d'1h45 réparties sur 2 jours

MODULE 1	MODULE 2	MODULE 3	MODULE 4
O.T.M. CLUB	LA FONCTION EMPLOYEUR	LIMITE A 20 STAGIAIRES (2 GROUPES DE 10) PREVENTION ET SECOURS CIVIQUES NIVEAU 1	SEMINAIRE DES DIRIGEANTS
<ul style="list-style-type: none"> • Tenue de la feuille de marque • Tenue du chronomètre • Les rôles et fonctions des officiels • Tenue de l'appareil des 24 secondes 	<ul style="list-style-type: none"> • La Convention Nationale du Sport • La gestion des salariés et les formalités administratives • Etude de cas 	<ul style="list-style-type: none"> • La protection, l'alerte. • La victime s'étouffe. • La victime saigne abondamment. • La victime est inconsciente. • La victime ne respire plus (defibrillateur). • La victime se plaint d'un malaise. • La victime se plaint après un traumatisme. • Cas concret de synthèse 	<ul style="list-style-type: none"> • Diagnostic • La Démarche Projet et les objectifs poursuivis • Travail sur 3 thématiques pour cette première partie par groupe
Public concerné : Ouvert à tous les licenciés et aux O.T.M. désirant se perfectionner.	Public concerné : Tous les dirigeants en charge de personnel.	Diplôme obligatoire pour le CQP. Public concerné : Les entraîneurs en formation ER, les entraîneurs non titulaires du diplôme qui souhaitent obtenir l'équivalence du CQP, les dirigeants de clubs.	Public concerné : Les membres du Comité Directeur de la Ligue et des Comités Départementaux, les dirigeants des clubs.

La Ligue Côte d'Azur prend en charge les frais de repas et d'organisation.

Une participation de 30 euros sera demandée aux personnes qui souhaitent loger sur place le samedi soir au Centre Azuréva, lieu de la formation.

Gratuit pour les dirigeants des clubs cotisant à UNIFORMATION ou AGEFOS (Contacter la Ligue pour tout renseignement).

Le module 1 sera assuré par les formateurs de la CRAMC, les modules 2 et 3 par le CROS Côte d'Azur et le Séminaire sera animé par un intervenant extérieur expert.